

## CONCERTATION PREALABLE AU PROJET « AIRVAULT 2025 »

ATELIER N°3 « ENJEUX PATRIMONIAUX ET CULTURELS »

MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

Domaine de Soulièvres – 18h-20h

---

### Intervenants

- **Bruno MANIVET**, Directeur de la cimenterie Ciments Calcia d’Airvault
- **Bernard BILLY**, Responsable Performance de la cimenterie Ciments Calcia d’Airvault
- **Gilles COSSON**, Association « Les Cimentiers du Poitou »
- **Sandrine NICOLET**, Association « L’Homme et la Pierre »
- **Emmanuelle CREPEAU**, Garante CNDP
- **Claude RENO**, Garant CNDP
- **Isolde RIVAS**, Animatrice NEORAMA

### Nombre de participants

Au total, **8 participants** étaient présents à l’atelier.

## OUVERTURE

*Isolde RIVAS, animatrice NEORAMA*

---

Isolde RIVAS accueille les participants et les remercie de leur présence à ce troisième atelier sur les « enjeux patrimoniaux et culturels », inscrit dans la concertation préalable du projet « Airvault 2025 ».

Ce temps de rencontre avec l’équipe projet et les garants a pour objectifs de présenter et rappeler les points clés du projet, répondre aux questions, recueillir les remarques et commentaires, mais aussi approfondir certaines thématiques. Les intervenants sont présentés.

Cet atelier se déroule en plusieurs parties. Un premier temps permet de présenter les points clés du projet et de recueillir les questions et interventions des participants. Un deuxième temps d’échange est consacré à la perception de l’usine par les habitants. Un troisième temps revient sur l’histoire de l’usine et d’Airvault à travers des témoignages d’associations locales. Un dernier temps de participation vise à réfléchir sur la façon d’impliquer les acteurs du territoire pour développer son attractivité autour de l’usine.

## LA CONCERTATION PRÉALABLE ET LES GARANTS

*Emmanuelle CREPEAU et Claude RENOUE, garants de la concertation « Airvault 2025 »*

---

Les garants de la concertation expliquent leurs fonctions dans le cadre de la concertation.

Claude RENOUE est garant depuis 2017, la concertation d'Airvault est sa cinquième mission.

La CNDP (Commission Nationale du Débat Public) est une instance indépendante, créée en 1998, qui a vu sa fonction et ses pouvoirs fortement renforcés par une ordonnance de 2016 ayant notamment modifié le code de l'environnement en 2017. Dans le cadre de cette procédure réglementaire, le budget général du projet se situant entre 250 et 300 millions d'euros, la CNDP avait le choix d'organiser un débat public ou une concertation préalable. Il a été décidé qu'une concertation préalable avec deux garants serait réalisée.

Emmanuelle CREPEAU travaille dans un PNR (Parc Naturel Régional). Elle explique les missions des garants. Ils assurent les principes fondamentaux de participation et d'information du public. Dans cette procédure, il leur est important d'assurer la transparence des informations transmises au public pendant les temps d'échanges et sur le site. Les informations doivent être claires et de qualité. Cette transparence est importante aussi pour pouvoir contribuer, avoir un avis sur le projet et le connaître. Les garants s'assurent aussi que chacun puisse s'exprimer, obtenir une réponse à sa question, et ce même en cas d'absence à des réunions, mais aussi que chacun puisse argumenter et être écouté lors de sa prise de parole.

Les garants sont indépendants : ils n'ont pas d'avis sur le projet, et veillent simplement au bon déroulement de la concertation et de la participation du public.

À l'écoute de chaque participant, ils recueillent les avis sur le processus de concertation (notamment par les formulaires distribués à cette réunion), répondent aux questions et sont joignables par e-mail : [emmanuelle.crepeau@garant-cndp.fr](mailto:emmanuelle.crepeau@garant-cndp.fr) et [clauderenuo@garant-cndp.fr](mailto:clauderenuo@garant-cndp.fr). Ces adresses sont aussi disponibles sur le site internet [www.concertation-airvault2025.fr](http://www.concertation-airvault2025.fr).

Les garants invitent les participants à la réunion publique à remplir un formulaire pour donner leur avis sur la concertation et son processus.

Isolde RIVAS présente les objectifs d'une concertation préalable du public, qui a plusieurs fonctions : informer et écouter les participants, mettre à disposition un large panel d'outils pour recueillir les avis et contributions, associer des temps d'échanges et des espaces de participation pour faire vivre la concertation.

Les modalités de participation à ces procédures sont multiples :

- Les réunions publiques, temps collectifs généraux : celle de lancement a eu lieu le 5 juillet, et celle de la fin de la concertation aura lieu le 21 septembre à 18h
- 3 ateliers thématiques pour approfondir certains sujets :
  - o Jeux d'aménagement, sociétaux et économiques : 12 juillet 2021
  - o Jeux environnementaux et suivi : ce jour
  - o Jeux patrimoniaux et culturels : mardi 14 septembre à 18h
- Des permanences d'information pour venir à la rencontre de l'équipe projet :

- Sur le marché d’Airvault les 3 et 10 juillet et le 28 août, sur le marché de Saint-Loup-Lamairé le 29 août
- Par téléphone tous les mardis de 16h30 à 18h30 au 06 50 64 64 08
- Dans la salle du CCAS d’Airvault de 9h à 11h, les 6 et 13 juillet et les 3 et 22 septembre
- Des visites guidées d’une heure de la cimenterie (sur inscription) : de 14h à 18h, les 8 et 11 septembre
- Les registres de contribution :
  - En version numérique, sur le site du projet [www.concertation-airvault2025.fr](http://www.concertation-airvault2025.fr). Ce site est un espace d’informations et un espace d’échanges, grâce au forum et au registre numérique (qui permet de déposer des contributions)
  - En version papier, au siège de la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet et les mairies de Saint-Loup-Lamairé, Airvault, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les-Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux
- Par courrier
  - Électronique : [contact@concertation-airvault2025.fr](mailto:contact@concertation-airvault2025.fr)
  - En libre réponse (service postal gratuit) : *Cimenterie Ciments Calcia Libre réponse n° 93569 79600 Airvault*

Certaines concertations plus ciblées auront lieu à destination de publics spécifiques. L’une réunira la Commission de Concertation et de Suivi de l’Environnement avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. Une réunion d’information avec les salariés de la cimenterie aura aussi lieu. A la cimenterie, un registre de contributions est disponible pour recueillir les contributions des salariés.

## LES POINTS CLÉS DU PROJET

*Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie d’Airvault et Bernard BILLY, Responsable Performances de la cimenterie d’Airvault*

---

Bruno MANIVET présente le Groupe Ciments Calcia et l’usine d’Airvault. Il s’agit de la filiale française de Heidelberg Cement, un des acteurs principaux des matériaux de construction dans le monde (premier acteur mondial pour le granulats et le béton et deuxième acteur mondial pour le ciment).

Le projet en lui-même répond à la feuille de route de décarbonation publiée par le Groupe, qui vise la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> mais aussi la neutralité carbone sur le produit béton sur son cycle de vie en 2050.

Une expression concrète de cette feuille de route est l’approbation d’un investissement de 400 millions d’euros en France, dont 300 millions environ dévolus à la cimenterie d’Airvault. Cet investissement permettra à l’usine de devenir une référence majeure en Europe pour la

réduction de l’empreinte carbone, le développement de l’économie circulaire et l’intégration locale.

L’industrie cimentière fait face à de nouveaux besoins qui créent de nouveaux enjeux auxquels le projet doit répondre. Il s’agit notamment de :

- La réduction de l’empreinte environnementale en engageant la décarbonation ;
- Le maintien de la compétitivité de l’industrie cimentière ;
- Une réponse aux attentes du marché de l’Ouest de la France ;
- Le besoin de moderniser certains équipements.

Le projet va faire évoluer une grande partie de la chaîne de production et ainsi permettre de répondre à plusieurs enjeux.

- Enjeux environnementaux

L’objectif est de réduire d’environ 27 % les émissions de CO<sub>2</sub> à la tonne de ciment et d’augmenter l’usage de combustibles alternatifs tels que les CSR (Combustibles Solides de Récupération).

- Enjeux règlementaires

Grâce à cette modernisation, les émissions de NO<sub>x</sub> et de SO<sub>2</sub> à la tonne de clinker seront aussi diminuées.

- Enjeux liés à la dynamique locale

La cimenterie d’Airvault est un acteur majeur de l’économie locale, avec plus de 130 salariés présents sur le site (métiers dans la carrière, dans la production, la maintenance, l’expédition, le laboratoire, la sécurité/qualité/environnement). Elle génère aussi un peu plus de 300 emplois indirects, notamment sur les filiales de l’économie circulaire et la valorisation de combustibles alternatifs, la maintenance, et les transports.

- Enjeux industriels

Les améliorations induites par le projet permettront à l’usine d’être autonome en production de clinker et d’ainsi lui donner la capacité de subvenir et s’adapter à la demande du marché.

- Enjeux humains

Les compétences du personnel seront amenées à être développées pour faire fonctionner cette nouvelle ligne de cuisson composée de technologies de pointe. De la même manière, l’usine, grâce à cette modernisation deviendra une référence et permettra d’accroître l’attractivité du site.

Le projet sera réalisé à proximité des lignes de cuisson existantes, afin de permettre une continuité de production de ciment pendant la construction. Cela portera l’emprise de l’usine à 44 ha, en incluant la base vie et la zone de pré-montage.

La modernisation des installations repose sur trois piliers :

- Le remplacement des deux lignes de production de clinker actuelles par une unique ligne voie sèche avec précalcinateur, utilisant les meilleures techniques disponibles ;
- Le traitement des rejets atmosphériques avec les meilleures techniques disponibles, permettant la diminution des incidences environnementales ;
- La modernisation des ateliers de broyage comprenant l'amélioration de la flexibilité pour permettre une meilleure réponse aux évolutions du marché.

Au total, le projet engage la modernisation de 80 % des installations pour un coût prévisionnel estimé à 285 millions d'euros. Concernant le calendrier, la mise en service de cette nouvelle ligne de production est prévue pour 2025.

Bernard BILLY présente le projet de modernisation de la cimenterie.

Lors de l'étape du concassage, les blocs qui ont été évacués des trois carrières sont réduits à une dimension de 8 centimètres. Lors du broyage de cette matière première sont ajoutés des correctifs (sable, alumine, fer) afin de composer le « cru ». Pour l'instant, l'étape de broyage est réalisée par 2 broyeurs à boulets horizontaux, qui sont des tubes rotatifs contenant des boulets d'acier. Sous l'effet du choc des boulets, la matière est broyée. Demain, la matière sera broyée dans un broyeur vertical dans lequel la matière est broyée entre une piste et des galets. Le cru est stocké dans des silos situés juste après le broyage. L'objectif de ces étapes est d'obtenir une composition chimique la plus stable possible pour pouvoir réaliser une bonne cuisson.

Dans le cadre du projet, la matière sera envoyée en haut d'une tour à cyclones de 5 étages d'une hauteur de 135 mètres afin d'être préchauffée. La matière se réchauffera en descendant les différents étages de la tour à cyclones alors que les gaz chauds, en provenance du four, se refroidiront en la remontant.

La matière est ainsi introduite dans le four à une température de 900 à 1000°C et en grande partie décarbonatée, c'est-à-dire que le calcaire est transformé en Chaux.

Dans le four se produit le phénomène de clinkérisation à une température de 1450°C. La chaux se combine avec la silice, l'alumine et le fer. Cela donne une roche artificielle appelée clinker qui sert à faire le ciment.

Pour conserver les propriétés chimiques du clinker, on refroidit ce dernier avec de l'air froid de telle sorte que la matière passe d'une température d'environ 1 400°C en sortie de four, à 80°C/100° C maximum à la sortie du refroidisseur.

Avec le projet de modernisation, les process des étapes de pré-homogénéisation et de cuisson auront complètement évolué. En effet, les deux lignes de cuisson actuelles en voie semi-sèche, seront remplacées par une seule ligne en voie sèche avec précalcinateur, disposant des meilleures techniques disponibles.

Plusieurs qualités de ciments sont produites à l'usine. Elles se définissent par la finesse du produit issu des broyeurs et les ajouts de matériaux (calcaire, laitier de haut fourneaux, gypse...) à ce produit. Cela permet d'avoir des applications différentes. L'usine d'Airvault fabrique 8 qualités de ciments différentes, qui répondent aux différents besoins des clients.

Le ciment produit est mis dans des silos et expédié en vrac (à plus de 80 %) ou en sacs.

Un bureau d'étude analyse les incidences que pourrait avoir le projet. Plusieurs thématiques sont étudiées :

- Le milieu physique, humain et paysager ;
- La biodiversité ;
- Les risques, nuisances et pollutions pour limiter les nuisances lumineuses, bruits, odeurs, mais aussi assurer une bonne gestion des eaux ;
- L'urbanisme ;
- La phase chantier actant les incidences pendant les travaux et les mesures associées.

## TEMPS D'ÉCHANGES QUESTIONS / REPONSES

---

*Un participant demande comment sera organisé le chantier du fait de sa complexité et de sa séparation en plusieurs périmètres.*

Pendant le chantier, l'usine sera divisée en 2 parties :

- La zone de chantier de construction de la nouvelle ligne de cuisson.
- La zone en exploitation (usine actuelle).

Ces 2 parties seront séparées par des clôtures évitant toute coactivité.

La modernisation des ateliers ciment sera elle régie par un planning restant à définir, qui sera compatible avec les logistiques de charges et de livraison. Ce chantier se fera donc vraisemblablement en période de basse activité en termes de vente, c'est-à-dire en début d'année (janvier-février) ou en août.

*Il est demandé comment vont fonctionner les nouveaux broyeurs.*

Le nouveau broyeur à cru sera vertical et n'aura plus de boulets : c'est un système où des grosses meules roulent sur une piste tournante. La matière qui passe entre la meule et la piste est écrasée par un phénomène de pression et de poids. C'est un système similaire à un moulin à farine.

## LA PERCEPTION DE L'USINE

---

Les participants sont invités à échanger et poser leurs questions concernant leur perception de l'usine. La question de la représentation de la cimenterie entre hier, aujourd'hui et demain est abordée avec eux.

## TEMPS D'ÉCHANGES COMMUN

---

*Un intervenant fait d'abord part de son témoignage sur la cimenterie, en expliquant qu'elle avait été très nécessaire dans la région. Il s'interroge sur l'utilité de produire encore aujourd'hui autant de béton alors même que la France et la région ont déjà été largement bétonnées.*

*Il se souvient de son père et le père de sa voisine qui ont travaillé plus de 25 ans dans l'usine : ils ont d'abord commencé dans la carrière à casser les cailloux dans la mine. La production est ensuite passée à des pelles mécaniques très grandes, et ce sont maintenant des machines gigantesques comme des caterpillars.*

*La production représentant 3 % de la pollution nationale de CO<sub>2</sub>, l'intervenant remet en question l'utilité de continuer à produire encore autant de matière.*

Bruno Manivet explique que si on observe le marché du ciment en France, il représentait 25 millions de tonnes en 2007, et il est aujourd'hui de 18 millions environ. Le marché français n'est donc pas dans une logique d'expansion. Aujourd'hui, le besoin de ciment est stable du fait de la maturité du marché (principales infrastructures construites notamment). De plus, l'activité de la cimenterie Calcia répond à un besoin local.

Il est rappelé que le projet de modernisation de la cimenterie d'Airvault a pour objectif de répondre à l'enjeu de décarbonation.

La nouvelle ligne qui va être construite va permettre une des émissions les plus faibles d'Europe, soit 27 % en moins de CO<sub>2</sub> à la tonne que l'ancienne usine.

*Un autre intervenant partage quant à lui son opinion sur le fait qu'il existe désormais beaucoup moins de cimenteries qu'à la fin des années 1960, et que la modernisation de l'usine d'Airvault pour la rendre plus performante rentre dans une logique d'équilibre industriel.*

*Une intervenante fait part de son témoignage sur la carrière de son père au sien de l'usine et de sa propre expérience au sein du secrétariat et de la garderie de la cimenterie pendant l'été.*

## L'USINE ET L'HISTOIRE D'AIRVAULT

---

Les intervenants invités pour l'occasion témoignent sur leurs structures respectives et les sujets qui leur sont propres concernant leur rapport à l'usine et l'histoire d'Airvault. Les thèmes du lien social, de la pédagogie ou encore du patrimoine sont notamment abordés.

## TEMOIGNAGES ET TEMPS D'ÉCHANGES

---

*Le président de l'association des Cimentiers du Poitou raconte la création en 2020 de ce collectif de salariés et d'anciens cimentiers désormais retraités. Ils se rencontrent principalement lors d'activités sportives en semaine comme des sorties vélo ou des marches.*

*Une idée a été apportée sur la possibilité de créer un atelier de collecte de la mémoire de l'usine. L'intervenante dont le père a travaillé à l'usine trouve important que la mémoire de celle-ci soit conservée à Airvault, par respect pour tous ceux qui y ont travaillé. Elle pense*

*notamment à une exposition au musée. L'usine fait partie du patrimoine et de la culture d'Airvault, il faudrait donc en garder quelque chose.*

*Un intervenant fait remarquer qu'il faut que les adhérents de l'association soient volontaires. Il lui semble que c'est une bonne idée mais rappelle que ce n'est pas le but de cette association.*

*Un intervenant rappelle au contraire que les statuts de l'association sont : sport, loisirs et culture. Il propose qu'il soit organisé une journée afin de recueillir toutes les anecdotes que les membres souhaiteraient partager. Sur les 80 adhérents de l'association, il n'y en a cependant que 50 qui participent activement et 30 qui s'avèrent être plus âgés.*

Emmanuelle CREPEAU se fait la porte-parole du directeur du Centre social, pour qui cette question tient à cœur et qui estime qu'il y a un travail important à faire. Il souhaite que soit transmise l'histoire locale mais aussi que les nouveaux habitants prennent conscience de ce qu'était la cimenterie.

*La participante rappelle qu'il y a un service patrimoine responsable du musée dont la transmission de l'histoire locale est la mission première. Elle pense que les 30 plus anciens adhérents seraient plus disposés à transmettre leurs souvenirs.*

*Le membre des Cimentiers du Poitou n'est pas contre l'organisation de journées de témoignage, mais ne se voit être à l'origine de son organisation.*

*L'idée est alors émise d'impliquer le musée ou le CCAS pour valoriser cette mémoire, après qu'elle ait été recueillie. L'adjoint à la culture d'Airvault est également évoqué pour travailler là-dessus, en utilisant les archives de l'usine, par exemple.*

*Sandrine NICOLET, représentante et animatrice de l'association « L'homme et la pierre », présente le réseau départemental autour des carrières mais aussi les actions organisées par cette structure telles que des visites guidées de la cimenterie. Elle a contribué à la création de l'association il y a 12 ans.*

*L'objectif de cette association est de valoriser les paysages qui sont le témoin d'un sous-sol géologique sédimentaire différent en fonction des secteurs, mais aussi de mettre en avant un réseau d'acteurs de l'activité industrielle et des métiers relatifs à l'exploitation des sols.*

*Sa mission est aussi de rappeler l'histoire de ces sites et les enjeux environnementaux qui y sont liés. L'association vise aussi bien à informer la population locale que les touristes et les scolaires de la région, afin de favoriser la découverte et la professionnalisation des métiers industriels.*

*Un intervenant estime que le bruit reste non maîtrisé, qu'il entend comme lointain et se fait particulièrement entendre quand le vent vient du sud. Il pense qu'il proviendrait des filtres de dépoussiérage. Il reconnaît dans le même temps qu'il y a moins de poussière qu'avant, saluant les responsables du site pour leurs efforts.*

*Le membre de l'association des Cimentiers du Poitou estime qu'il pourrait prendre part à des visites sur site et envoyer des invitations s'il était informé en amont de ce que souhaite organiser « L'homme et la pierre ». Les deux associations vont donc se mettre en relation pour planifier des visites communes.*



*Une question a porté sur la sphère d'influence de « L'homme et la pierre », si elle est locale, régionale ou nationale. Celle-ci est à la base une initiative départementale. Cependant, la démarche en a inspiré d'autres en France, comme dans le Nord.*

## **LA CIMENTERIE D'AIRVAULT ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

---

Les participants sont ensuite invités à échanger et réfléchir sur les leviers qui permettront de recueillir la mémoire du site, notamment avec les acteurs du territoire, et la façon d'utiliser l'usine comme outil pour développer l'attractivité du territoire.

### **TEMPS D'ÉCHANGES COMMUN**

---

*Le membre de l'association des Cimentiers du Poitou propose à la participante d'intégrer l'association pour faire part de son témoignage.*

*Il est proposé que la mairie s'implique dans la valorisation du site dans son aspect patrimoine et historique, notamment auprès des nouveaux habitants, via son adjoint à la culture ou une personne en charge de l'histoire et du patrimoine local.*

*Un ancien salarié de l'usine fait ensuite part de son témoignage lorsqu'il travaillait à la carrière.*

*Un autre salarié pourra quant à lui partager des photos anciennes, notamment de construction des fours.*

Ce travail de mémoire permettra à la fois de raconter l'histoire du site mais aussi de connaître ses évolutions techniques au fil des années.

D'autres questions ont été finalement posées aux porteurs du projet.

*Un intervenant demande des précisions concernant le nouveau four. Il est notamment demandé s'il créera des emplois.*

La production du four sera de 4000 tonnes de clinker par jour. Le schéma de production sera le même qu'actuellement (carrière, production de cru/cuisson/broyage ciment, fonctions support) aussi le nombre d'emplois ne devrait pas varier sensiblement. Cependant, les emplois indirects, notamment avec le développement de la filière CSR, devrait augmenter.

*Des précisions ont également été demandées sur les automates qui « ne seraient pas au goût du jour ». Il est également demandé s'ils remplacent plus de personnel.*

Les automates ou ordinateurs régissant le fonctionnement des installations, qui ont permis des automatisations, ont été installés dans les années 1990 et ne sont pas de dernière génération. Cela sera le cas avec le projet. Il y a eu 4 nouvelles générations depuis leur installation.

*Un ancien salarié se rappelle qu'ils étaient 25 par équipe, alors qu'ils sont 5 aujourd'hui. Il y avait alors du monde dans tous les ateliers, qui se chargeait d'effectuer le travail de l'automate.*

En effet, avant l'automate, les salariés lançaient eux-mêmes les machines.

*Une question technique est posée sur le projet : à savoir si, avec le système à voie sèche, toutes les couches de silex de la carrière vont être acceptées, ou certaines.*

Il devrait être possible d'en récupérer une partie. La difficulté aujourd'hui est liée à la formation des granules. Pour autant, on peut imaginer qu'un cru avec 10 % de calcaire de silex serait réalisable, moyennant une adaptation des blindages sur le concasseur, en changeant la qualité de l'acier.

*Il est ensuite demandé si les deux cheminées du four seront inutilisées.*

Les cheminées et les filtres des lignes de production clinker actuelles ne seront plus utilisés.

*La question du regroupement des bureaux administratifs, magasins et de l'atelier mécanique a été posée.*

Ça ne fait pas partie du projet. Le seul bâtiment qui sera nouveau dans le projet sera celui du laboratoire et de la salle de contrôle en face du four.

*La destruction des fours 3, 4 et 5 a été questionnée, et leur prise en compte dans le budget.*

Ils seront bien détruits à terme. La production se fera sur les fours 4 et 5 pendant la construction du four 6. Aussi leur démolition est à considérer indépendamment du projet, ce dernier s'arrêtant lorsque la nouvelle usine démarrera.

*Il est demandé si les fours 4 et 5 seront déconnectés du flux de fabrication actuel.*

Ce sera le cas. Lorsque la nouvelle ligne de production sera construite, cette dernière sera connectée au stockage de clinker, après déconnection des lignes de cuisson 4 et 5.

*Un intervenant a entendu dire dans la commune qu'il n'y aurait pas assez de courant pour faire tourner l'usine.*

La question se poserait si les trois fours tournaient en même temps, ce qui ne sera pas le cas.

*Une dernière question porte sur le raccordement en gaz du four. Un tuyau de gaz est prévu dans la commune mais pour raccorder la méthanisation du secteur.*

Le four est alimenté principalement en combustible alternatif à 88 %, essentiellement en CSR, et à 12 % en gaz.

## CONCLUSION

Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie d'Airvault et Emmanuelle CREPEAU, Garante CNDP

Bruno MANIVET clôture l'atelier en remerciant les participants pour leur présence.

Mme CREPEAU remercie les participants pour leur présence et leurs échanges. C'est intéressant puisqu'on voit à quel point la cimenterie fait partie de l'histoire locale. C'est pourquoi il est urgent de réfléchir à un travail sur le recueil de la mémoire, parce qu'on sent l'envie que vous avez à transmettre votre histoire. Cela nous enseigne aussi ce qui est attendu par les anciens de la cimenterie mais aussi les gens du territoire qui la connaissent autrement. Il y a des acteurs associatifs qui peuvent porter cela, donc il y a quelque chose à faire.

M. RENOUE et Mme CREPEAU vont produire un bilan de cette concertation, où vont être repris les questions qui ont été posées et les réponses qui ont été apportées par la cimenterie, ainsi que les propositions. Ce bilan va être publié publiquement. Ce que les garants souhaitent, c'est que tout ce qui a été dit et partagé ici puisse être publié et versé au dossier de la concertation pour ne pas oublier les bonnes idées qui ont été formulées.

Les prochaines dates de la réunion sont enfin rappelées : une permanence mercredi 21 septembre au matin au CCAS en présence de M. MANIVET et M. BILLY, ainsi que la réunion de clôture de la concertation mardi 22 septembre, qui reviendra notamment en synthèse sur les contributions des précédentes réunions et ateliers.